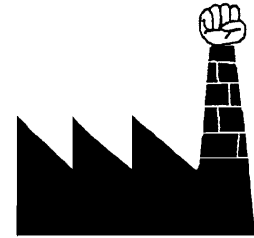


A CONTRE COURANT

syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



A bientôt, vieille taupe !

Si le début du printemps a été chaud, sa fin a été plutôt fraîche ainsi que l'été qui l'a suivi. Non, il ne s'agit pas de commenter les aléas climatiques mais l'évolution de la situation politique. A la mobilisation massive de la jeunesse lycéenne et étudiante ainsi que d'une partie du salariat, qui aura mis en l'échec le projet d'institution du CPE et produit un début de crise au sommet de l'appareil d'Etat, a succédé une apparente atonie du mouvement social, propice au rétablissement du statu quo ante. Tout semble être rentré dans l'ordre après la fièvre printanière : de Villepin plastronne à nouveau, Sarkozy continue à ronger son frein, Royal à surfer sur les sondages – et le patronat à licencier à tour de bras tout en engrangeant ses profits.

On peut y voir la preuve de la solidité de l'ordre social. De cet ordre qui, à peine repliées les banderoles, contraint les manifestants de la veille à retrouver le chemin du lycée, de la faculté, du bureau ou de l'atelier. De cet ordre qui sait se faire oublier et même accepter en organisant le spectacle planétaire d'une Coupe du monde de football, capable de réunir des foules autrement plus nombreuses et joyeuses que les manifestations du printemps. De cet ordre qui semble capable de décréter rituellement une sorte de trêve estivale dans la lutte des classes.

On peut aussi y trouver la confirmation de la faiblesse actuelle du mouvement social. Car si, après le rejet du traité de Constitution européenne l'an dernier, il vient pour la seconde fois de montrer qu'il est désormais capable de s'opposer efficacement aux projets de l'adversaire, le mouvement antilibéral n'est pas encore en capacité d'avancer ses propres revendications. Encore moins dispose-t-il d'un projet alternatif au libéralisme. Et en conséquence, très logiquement, ce n'est pas lui qui est maître du calendrier politique.

Mais il faut aussi se souvenir que la temporalité d'un mouvement social n'est pas celle de l'ordre social existant et de ses institutions. En particulier, sauf durant les périodes révolutionnaires, il ne se présente pas comme un processus continu. Il présente au contraire des discontinuités, des moments d'éclipse au cours desquels il semble disparaître, faisant suite à des moments d'activation offensive, y compris victorieuse. Ces moments de repli ne sont pas seulement ou nécessairement le signe des limites du mouvement; ils lui permettent aussi de reconstituer ses forces, de tirer les enseignements des luttes antérieures, d'en digérer les acquis. Avant de refaire surface et de repasser à l'offensive.

Marx a bien perçu le caractère discontinu de cette temporalité spécifique de la lutte de classe des opprimés – puisque c'est d'elle dont il s'agit. Pour la figurer, il l'a comparée à une taupe, que sa vie souterraine rend sans doute myope, mais qui n'a pas son pareil pour venir défigurer le bel ordonnancement d'un jardin ou d'une pelouse et en fragiliser la structure par ses galeries. Et généralement où et quand on s'y attend le moins. Alors, à bientôt, vieille taupe !



La novlangue du néo-libéralisme (7)

Sous la rubrique « La novlangue du néo-libéralisme », ACC se propose de passer régulièrement au filtre de la critique les mots clés de cette langue qui enseigne la soumission volontaire au monde actuel, en le faisant passer pour le meilleur des mondes ou, du moins, le seul monde possible. En espérant ainsi permettre à tous ceux qui subissent ce monde et l'éprouvent comme une prison de se (ré)approprier un langage adéquat à leurs propres intérêts et au combat pour s'en libérer.

Charges sociales

On ne compte plus les éditoriaux de journalistes inféodés aux intérêts actuels du patronat qui s'en prennent au poids supposé excessif des charges sociales, voire pour les plus radicaux d'entre eux au principe même de ces dernières. Ils relaient la longue plainte des chefs d'entreprise que ces charges sont supposées écraser et exigent à cors et à cris leur allègement voire leur suppression pure et simple. Et ils servent de discours d'accompagnement et de justification à la liste désormais longue des mesures prises, au cours de ces dernières années, pour les réduire effectivement, occasionnant du même coup des coupes sombres dans les prestations sociales qu'elles financent. De toutes parts donc, haro sur les charges sociales !

Ces attaques convergentes accusent unanimement les charges sociales d'être à la racine de quelques uns des principaux maux qui minent notre société. Le sous-emploi, d'une part, car ces charges excessives, en chérissant le « coût du travail », dissuaderaient voire empêcheraient les entrepreneurs d'embaucher. L'irresponsabilité et l'oisiveté des assurés sociaux, d'autre part, abusant des prestations sociales (d'assurance-maladie par exemple) ou préférant en vivre chichement (tels les Rmistes et les chômeurs indemnisés) plutôt que d'exercer un emploi. Enfin, bien évidemment, les administrations chargées de gérer ce mécanisme redistributif, repères de « fainéants » ou d'« incapables » vivant aux crochets de forces vives de l'économie.

Pour saisir la pleine signification de ces attaques ainsi que leur enjeu, un détour théorique s'impose. Il faut commencer par en revenir au principe même du rapport salarial et de son présumé majeur, la transformation de la force de travail en marchandise pour rappeler quelques spécificités de cette marchandise. Ce faisant, je risque de donner l'impression de m'éloigner de mon sujet, comme chaque fois qu'il est nécessaire de procéder à un détour. Je demanderai donc au lecteur de faire preuve d'une certaine patience.

Les spécificités de la force de travail comme marchandise

Tout travail salarié – et l'immense majorité du travail social prend aujourd'hui une forme salariée – qu'il soit ou non dominé et exploité de manière capitaliste, suppose que la force de travail soit transformée en une marchandise. Cette transformation présuppose elle-même que les travailleurs ne soient pas (ou plus) en mesure d'utiliser directement cette force de travail, en produisant un bien ou un service qu'ils pourraient consommer eux-mêmes ou qu'ils pourraient mettre en vente pour se procurer d'autres biens ou services. Ils ne le peuvent pas (ou plus) parce qu'ils sont tout simplement dépourvus de tout moyen de production propre. Ce sont des producteurs (potentiels) expropriés de tout moyens de production, leur seule propriété économique restant précisément leur force de travail. Dès lors, le seul usage qu'ils puissent faire de cette dernière est de la mettre en vente, en espérant que quelqu'un trouve un intérêt quelconque à la leur acheter.

Comme toute marchandise, la force de travail possède une valeur d'usage (une utilité) et une valeur d'échange (qui s'exprime sous forme de prix, d'une quantité déterminée de monnaie). Sa valeur d'usage, c'est sa capacité de fournir un travail en général ou tel genre de travail bien particulier, pour lequel elle a acquis des facultés spécifiques (un savoir-faire, une dextérité, une expérience, une technique, un savoir spécialisé, etc.)

Quant à sa valeur d'échange, elle est déterminée en principe, comme celle de toute marchandise, par la quantité moyenne de travail social nécessaire à sa production. C'est là que commencent les difficultés. Car que peut bien signifier une pareille expression dans le cas de la force de travail, autrement dit pour ce qui concerne l'ensemble des facultés ou capacités, incorporés par les hommes en général, par tel groupe d'hommes en particulier, voire par tel homme bien singulier, et qui les (le) rendent aptes à produire un travail en général, à occuper un emploi particulier, à effectuer une opération singulière ? Autrement dit, comment définir et mesurer la quantité moyenne de travail social nécessaire à la production d'une force de travail en général ou telle force de travail bien particulière ? C'est là une question que pose inévitablement le rapport salarial et qu'il lui faut non moins nécessairement résoudre, puisqu'il repose précisément sur la transformation de la force de travail en marchandise.

Différents éléments entrent en fait dans la composition de la force de travail et, partant, dans la mesure de sa valeur. En allant des plus simples au plus complexes à analyser, on peut ainsi distinguer :

- En premier lieu, tous les éléments (tous les biens et services) nécessaires à *l'entretien quotidien du travailleur lui-même*, qui lui permette de reconstituer quotidiennement sa force de travail et de poursuivre par conséquent son effort productif tout le long de sa vie active. Ces biens et services doivent être en qualité et quantité nécessaires pour permettre au travailleur de satisfaire l'intégralité des besoins qui lui permettent non seulement de rester en vie mais de déployer les facultés et capacités qui constituent sa force de travail spécifique.

- En second lieu, il faut intégrer, en amont de l'entretien quotidien du travailleur, *le coût de la formation générale ou particulière de sa force de travail*, autrement dit la quantité de travail social moyen nécessaire à la production de l'ensemble des biens et services dont l'usage a été nécessaire à cette formation. Cela explique pourquoi la valeur d'une force de travail s'accroît avec la durée, la qualité et la complexité de la formation qu'elle a requise ; autrement dit pourquoi une force de travail complexe (par exemple celle d'un ingénieur ou d'un médecin) vaut plus qu'une force de travail simple (celle d'un manoeuvre ou même d'un ouvrier qualifié).

- En troisième, il faut de même intégrer, cette fois-ci en aval de l'entretien quotidien du travailleur, le travail social nécessaire à *l'entretien des différents membres de sa famille*, notamment de ses enfants, pour autant que cet entretien soit nécessaire à la reproduction générationnelle des forces de travail. Car il faut bien veiller à assurer le renouvellement générationnel de la force de travail, gage de la continuité du procès social de production, en palliant à l'usure et en définitive à la mortalité du sujet humain.

- En quatrième lieu, aucun des trois groupes d'éléments précédents ne se laissent ni définir ni mesurer en dehors de *certaines normes sociales et culturelles* (au sens socio-anthropologique ou civilisationnel du terme). Ces normes fixent à chaque fois ce qu'il est jugé nécessaire ou souhaitable d'assurer comme standard de vie (qualité et quantité des biens et services aptes à satisfaire tel type de besoins) aux membres d'une société en général ou à tel groupe spécifique en son sein, en fonction à la fois de son niveau de développement socio-économique général, de ses normes morales, juridiques, politiques, religieuses, etc. Et ces normes sont évidemment de ce fait extrêmement variables dans l'espace et le temps. Ainsi, seuls 3 % de l'ensemble des logements existants

tants en France en 1947 auraient satisfait aux normes minimales actuelles de construction du plus modeste logement social en France. Et, alors que la scolarité obligatoire a été portée à 16 ans en 1959, nos parents et grands-parents partaient encore en masse à l'usine vers 12 ans pendant l'entre-deux-guerres, et leurs propres parents et grands-parents à 8 ans avant l'institution de la scolarité obligatoire au début des années 1880. Autrement dit, la valeur de la force de travail relève largement d'un ensemble de conventions sociales. Elle est donc aussi une construction socio-politique – il faut y insister pour contrer toute tendance à la réifier sur la base d'une conception naturaliste des besoins humains.

- En cinquième lieu enfin – et cela ne fait que renforcer encore la remarque précédente – ces conventions sociales selon lesquelles se fixent la valeur de la force de travail, et par conséquent cette valeur elle-même, sont l'enjeu et donc le résultat d'une lutte constante entre les travailleurs salariés et leurs employeurs (capitalistes ou non). Lutte qui constitue l'une des dimensions (en gros sa dimension économique) de la lutte des classes. D'un côté, les travailleurs salariés luttent en permanence pour l'élargissement (quantitatif) et l'enrichissement (qualitatif) de leurs normes de consommation, c'est-à-dire pour que la satisfaction de nouveaux besoins, l'acquisition de nouveaux biens, la jouissance de nouveaux services soient considérés comme normales et légitimes, entrent en quelque sorte dans les usages et les coutumes. Autrement dit, ils luttent pour la valorisation de la force de travail, de la seule marchandise qu'ils puissent mettre en vente. Ce qui correspond prosaïquement à l'augmentation de leur niveau de vie en même temps que, plus largement, à l'amélioration de l'ensemble de leurs conditions de vie, dont la revalorisation du pouvoir d'achat de leurs salaires fait évidemment partie. Tandis que, de l'autre côté, leurs employeurs leur conteste la légitimité de leurs revendications et, surtout, tentent d'en limiter les incidences économiques par l'augmentation de la productivité moyenne du travail social.

Si l'on tient compte de l'ensemble des éléments précédents, on peut dire que le salaire d'un travailleur déterminé correspond, dans le cadre des normes de consommation en vigueur au sein de la société en général ou du groupe social particulier dont ce travailleur fait partie, telles qu'elles résultent du rapport général de forces entre salariés et employeurs mais aussi des luttes de concurrence entre différents types de travailleurs, à la quantité de travail social nécessaire à la production de l'ensemble des biens et des services requis par la formation générale et particulière de sa force de travail, par son entretien quotidien ainsi qu'à celui des membres de sa famille¹.

La nécessaire socialisation du salaire

Les considérations précédentes permettent de rendre compte d'une particularité remarquable du salaire, qui va nous ramener à notre sujet. En effet, au fur et à mesure où, notamment sous l'incidence des luttes syndicales et politiques de travailleurs, l'ensemble des éléments entrant dans la composition de la valeur de la force de travail ont été pris en compte, le salaire a dû se doubler. Autrement dit, à côté et en plus du salaire *direct* ou *individuel*, que chaque travailleur perçoit immédiatement de son employeur, a été ajouté un salaire *indirect* ou *social*, composée d'un ensemble de prestations en espèces ou en nature, notamment sous forme de l'accès gratuit ou quasi gratuit à un ensemble de biens ou de services collectifs (par exemple d'accueil de la petite enfance ou de soins hospitaliers).

Ces prestations sont parties intégrantes du salaire, autrement dit du prix ou de la valeur de la force de travail. La preuve en est qu'elles sont financées par une partie du salaire, prélevée sous forme de cotisations sociales (on retrouve ici nos fameuses « charges sociales »)² ; et que c'est précisément ce prélèvement (l'acquiescement de ces cotisations) qui donne droit aux prestations sociales qu'il sert à financer. C'est pourquoi on peut parler à leur sujet de salaire indirect ou de salaire social :



- **Salaire indirect.** Elles procèdent en effet d'une double médiation : dans le temps (je verse des cotisations d'assurance maladie pendant que je suis bien portant pour toucher ultérieurement un revenu de remplacement quand je serai malade, je verse actuellement des cotisations d'assurance vieillesse pour toucher une pension de retraite pendant mes vieux jours) ; et dans l'espace (l'ensemble des cotisations est centralisé par différents organismes qui les redistribue aux salariés prestataires ou à leurs ayants droits).

- **Salaire social.** Car la centralisation

des cotisations sociales constitue une sorte de socialisation de revenu salarial, permettant la constitution d'un fonds salarial permettant de rémunérer (sous forme de prestations sociales) les travailleurs qui ne peuvent pas ou plus (temporairement, durablement ou définitivement travailler) ou qui ne peuvent pas faire face aux exigences de reproduction de leur force de travail (au sens large précédemment entendu) par leur seul revenu salarial direct.

Mais, dira-t-on, pourquoi avoir mis sur pied un mécanisme aussi complexe de centralisation d'une partie de la masse salariale suivie de sa redistribution sous forme de prestations sociales ? Pourquoi ne pas intégrer au salaire direct de chaque travailleur salarié l'équivalent des différentes prestations sociales auxquelles il a droit en fonction des normes sociales de consommation en cours dans la formation sociale et le groupe social dont il fait partie ? Autrement dit, pourquoi ne pas verser directement à chaque salarié l'intégralité de la valeur de sa force de travail, l'intégralité du « coût salarial » ? Les rapports sociaux y gagneraient en simplicité, tant sur un plan théorique (ils seraient plus lisibles) que sur un plan pratique (on s'éviterait bien des lenteurs et des lourdeurs bureaucratiques, on y gagnerait en temps et en argent) ? On retrouve ici une partie des critiques néolibérales évoquées en introduction de cet article.

Pour comprendre la nécessité de cette complication apparemment inutile du rapport salarial, il faut précisément tenir compte de la spécificité de certains éléments qui entrent dans la composition de la valeur de la force de travail et que j'ai détaillés précédemment. Elle seule permet de comprendre pourquoi il est nécessaire de socialiser une partie du salaire.

J'ai dit plus haut que, comme pour celle de toute autre marchandise, la valeur de la force de travail est mesurée par la quantité de travail social nécessaire à sa (re)production. Du moins cela définit-il, comme pour toute marchandise, sa valeur sociale, qui diffère évidemment des valeurs singulières des différentes forces de travail individuelles, relativement auxquelles elle ne constitue qu'une moyenne. Or les valeurs individuelles des forces de travail peuvent non seulement s'écarter plus ou moins de cette moyenne mais encore différer plus ou moins entre elles. Par exemple, la moyenne du nombre d'enfants par couple est aujourd'hui en France de près de deux ; et le couple avec deux enfants tend à devenir la norme. Mais cela n'empêche pas qu'il existe des familles nombreuses (de trois enfants et plus), tout comme des couples sans enfants et des célibataires. Sur la base des statistiques antérieures, on peut calculer qu'au cours de l'ensemble de sa vie active

un salarié moyen bénéficiera d'un peu plus d'un an d'arrêt de maladie : mais un tel ne sera presque jamais malade, là ou tel autre sera affecté par une maladie chronique grave progressivement invalidante; et évidemment tous les cas intermédiaires existent. On peut de même calculer qu'il reste en moyenne entre vingt ans (pour les hommes) et vingt-cinq (pour les femmes) à vivre après leur départ en retraite. Mais l'un va décéder dans l'année qui suit, là où l'autre fera un centenaire alerte.

Dès lors, si l'on versait l'intégralité de la valeur sociale de la force de travail sous forme de salaire individuel (salaire direct), pour solde de tout compte en ce qui concerne la reproduction de la force de travail, il serait impossible de tenir compte des inévitables écarts entre valeur sociale et valeurs individuelles des forces de travail, tout comme des écarts existant entre ces dernières. Tantôt le salaire individuel serait insuffisant (dans le cas où la valeur individuelle est supérieure à la valeur sociale), tantôt une partie en serait au contraire superflue (dans le cas où la valeur individuelle est inférieure à la valeur sociale). Autrement dit, on aurait toutes les chances de cumuler deux inconvénients majeurs au regard de la reproduction du rapport salarial, en tant qu'elle est un élément de la reproduction du capital : certains salariés seraient dans l'incapacité de faire face aux exigences de la reproduction de leur force de travail selon les normes sociales en vigueur ; tandis que d'autres se verraient au contraire gratifier d'un revenu représentant une charge salariale excessive (pour le capital) par rapport à ces mêmes normes.

La solution adoptée pour éviter ce double écueil a été précisément de diviser le salaire en deux parties. D'un côté, on verse directement au salarié une partie de son salaire correspondant en gros à tous les conditions de reproduction de la force de sa force de travail qui, toujours en fonction des normes établies, sont prévisibles et calculables *a priori* en fonction d'une situation minimale type. A lui de faire valoir, le cas échéant, *a posteriori* la présence d'éléments excédents cette situation pour pouvoir bénéficier des prestations sociales qui viendront remplacer ou compléter son salaire direct. Ainsi les administrations chargées d'assurer ces prestations ont-elles la double assurance que les éléments nécessaires et suffisants (selon les normes sociales en vigueur) à la reproduction de la force de travail ont été bien été assurés à ceux qui en avaient besoin... et à eux seuls. De la sorte, d'une

part, la reproduction de la l'ensemble des forces individuelles de travail est assurée; tandis que, d'autre part, elle l'est au moindre coût pour le capital.

Retour sur la critique des «charges sociales»

Fort de ces éléments d'analyse, on peut revenir sur la critique néo-libérale des «charges sociales» pour en apprécier la signification. Celle-ci est évidemment multiple.

Elle correspond globalement, en premier lieu, à l'incompréhension de l'ensemble du mécanisme qui vient d'être exposé. Le vocabulaire même utilisé traduit cette incompréhension: parler de «charges sociales» qui viendraient se surajouter au salaire pour renchérir «le coût du travail», c'est clairement indiquer qu'on ne comprend pas que ces soi-disant «charges» sont en fait une partie intégrante du salaire, dû par les employeurs aux salariés, mais dont le versement est simplement médiatisé dans l'espace et le temps. Cette incompréhension est encore aggravée par la division administrative et comptable entre une «part patronale» et une «part salariale», qui embrouille tous les rapports en laissant croire que le salarié lui-même verse une partie de son salaire au fonds social de financement des prestations sociales.

En second lieu, pour autant que ces critiques s'en prennent au niveau jugé excessif des «charges sociales» voire évoquent leur suppression pure et simple, elles signifient purement et simplement la volonté d'une dévalorisation plus ou moins importante de la force de travail, par rétrécissement et appauvrissement des normes de consommation et des standards de vie de la population salariée. Un certain

nombre de «réformes» néo-libérales de la protection sociale conduites ces dernières années s'inscrivent clairement dans ce sens, en liaison ou non avec la baisse des «charges sociales». Ainsi en va-t-il des mesures successives de déremboursement d'un certain nombre de produits et de services médicaux; et l'allongement de la durée minimale de cotisations à l'assurance vieillesse, dans un contexte de raccourcissement de la durée d'emploi, sous l'effet conjugué de l'allongement des études, du développement du chômage et de la précarité, programme de même une baisse drastique des pensions de retraite dans les prochaines décennies. L'ensemble est évi-

demment l'indice de la profonde crise de dévalorisation dans laquelle continue à se débattre le capital depuis plus de trois décennies maintenant, dont il n'est manifestement pas parvenu à sortir, en dépit des gains d'intensité et de productivité du travail qu'il est parvenu à imposer aux travailleurs. La pression générale en faveur d'une augmentation de la durée du travail (sur la semaine, l'année, la vie active tout entière) va dans le même sens.

En troisième lieu, pour autant que certaines de ces critiques proposent d'intégrer l'ensemble des charges sociales dans le salaire dans un souci de simplification administrative, elles ouvrent évidemment aussi la voie à la privatisation de la protection sociale, pour le plus grand bénéfice des compagnies d'assurance (capitalistes ou mutualistes) qui viendraient se substituer aux actuelles administrations publiques qui en assurent la charge. Les centaines de milliards d'euros sur lesquels ces compagnies pourraient ainsi mettre la main doivent peupler les rêves les plus doux de leurs actuels dirigeants. Le sort qu'elles réserveraient aux salariés est lui aussi tout à fait prévisible au vu des précédents éléments d'analyse : une aggravation considérable des inégalités face à la charge d'enfants, la maladie, l'infirmité, la dépendance et la vieillesse, l'incapacité pour un nombre grandissant de salariés de se prémunir face à ces «risques», un coût grandissant conjugué à des garanties réduites pour ceux qui pourraient encore se payer des contrats d'assurances. Et que le capital financier puisse ainsi compromettre à terme les conditions de reproduction de la force de travail dont dépend celle du capital dans son ensemble ne serait pas non plus pour nous surprendre, tant les intérêts particuliers de même que l'horizon temporel du premier sont incapables d'intégrer les données et les exigences relatives à la seconde.

Alain Bihr

¹ Ceci n'est vrai que pour autant que le salaire, qui est le prix auquel s'échange la force de travail, correspond effectivement à la valeur de cette dernière. Mais, comme pour tout autre marchandise, il peut arriver que le prix de la force de travail s'écarte temporairement voire durablement de sa valeur, du fait d'un déséquilibre entre offre et demande des forces de travail sur le marché du travail. Je ne tiens pas compte ici de cette incidence qui peut cependant être très importante.

² En fait, ces prestations peuvent aussi pour partie être financées plus largement par l'impôt, autrement dit par un prélèvement sur la richesse générale produite ou consommée annuellement au sein de l'Etat-nation considéré. La part revenant respectivement aux cotisations sociales et à l'impôt dans le financement des prestations sociales varie d'un Etat à l'autre, essentiellement en fonction de l'histoire de la lutte des classes à l'intérieur des différents Etats. Là encore impossible d'entrer davantage dans ces considérations au sein de cet article.



Dans le cadre de nos échanges avec **“Alternative Libertaire”**, nous publions ici l'édito du numéro d'été de cette revue qui paraît 11 fois par an. (Abonnement pour 11 numéros : 25 euros. Chèque à l'ordre d'“Alternative libertaire” BP 295 75921 PARIS cedex 19: www.alternativelibertaire.org) **“Alternative Libertaire”** est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

Capitalisme : la tentation totalitaire

Alors que la gauche de la gauche s'agite de façon pathétique afin de faire émerger une introuvable candidature unitaire pour l'élection présidentielle de 2007. Alors que ses candidats à la candidature prétendent représenter des mouvements sociaux qui ne leur ont rien demandé, une autre partie se joue, bien plus inquiétante.

Si certain(e)s manifestent une énergie débordante pour réaliser un score à un chiffre en 2007, nous nous étonnons de ne pas voir semblable mobilisation contre le projet de loi sur la prévention de la délinquance présenté ce jour en conseil des ministres par Sarkozy.

Il y a pourtant de quoi militer en faveur d'une insurrection des consciences face à un texte qui ne constitue pas seulement un projet régressif de plus mais dessine les contours d'un véritable État totalitaire.

Ce texte prévoit le renforcement du pouvoir des maires en terme de contrôle social mais aussi de sanctions à l'égard des populations les plus en difficulté et dont le comportement serait assimilé à de la déviance (collégien(ne)s et lycéen(ne)s faisant l'objet d'avertissements, parents dont les enfants se rendent coupables de délits...).

Il met fin au secret professionnel des assistantes sociales et les oblige à collaborer avec les autorités afin que ces dernières puissent pénaliser plus efficacement les pauvres et notamment les sans-papiers.

Ce projet de loi fascinant prévoit aussi la généralisation du fichage, l'incitation (notamment fiscale) pour développer la vidéosurveillance, la création d'un service volontaire citoyen de la police nationale visant à une meilleure collaboration entre les jeunes et la police.

Dans ses aspects les plus répressifs, il entend développer l'enfermement des mineurs, mais aussi la rééducation par le travail, ainsi que le redressement psychologique des parents d'enfants coupables de déviance.

Enfin les militant(e)s ne sont pas oublié(e)s d'un tel dispositif puisqu'il s'agit aussi de criminaliser et sanctionner occupations d'entreprises et sittings.

Avec ce projet de loi, la France devrait aisément se faire une place entre les États-Unis et la Chine en matière de violation des droits humains.

Ce basculement de la France dans la sphère des régimes autoritaires à l'œuvre depuis près de 5 ans (cf. la loi « fondatrice » de Jospin dite loi sur la sécurité quotidienne) procède d'une volonté de la bourgeoisie dans toutes ses composantes (fasciste, libérale, sociale-libérale) de répondre aux tensions qu'engendre une politique économique et sociale servant d'abord les intérêts du capital par une pénalisation de la pauvreté et de l'action militante.

Mais cette politique du « talon de fer » que stigmatisait Jack London dès 1907 dans un roman du même nom n'est pas une fatalité. Il est possible de résister à cette politique de la peur par une stratégie articulant solidarité, désobéissance civile, et action de masse.

C'est ce qu'ont prouvé les étudiant(e)s et lycéen(ne)s contre le CPE et c'est le pari engagé aujourd'hui par celles et ceux qui de plus en plus nombreux(ses) rejoignent le Réseau éducation sans frontières pour défendre les élèves et familles sans papiers tout en dénonçant une loi scélérate qui s'attaque à l'ensemble des sans-papiers.

Pour nous les mouvements de résistance ne constituent pas une fin en soi, parce qu'ils permettent aux opprimé(e)s de prendre conscience qu'ils/elles forment une véritable force collective et que c'est bien à la rue de gouverner, ils doivent à chaque fois nous pousser à réfléchir et débattre davantage d'autres rapports sociaux possibles et à une alternative autogestionnaire au capitalisme.

Alternative libertaire, le 28 juin 2006

Sécu : appel à constat

Nous sommes attachés à la solidarité en matière d'égalité d'accès aux soins.

Depuis le début nous craignons que la réforme de l'Assurance maladie n'aggrave les inégalités d'accès aux soins. Aujourd'hui, que nous soyons des malades, des utilisateurs du système de soins ou des professionnels de la santé, nous constatons que la mise en place de la réforme ne permet plus à tous de se soigner selon ses réels besoins.

Les refus de soins, les délais d'attente, l'impossibilité de faire face aux dépassements d'honoraires, la chasse aux arrêts de travail, la restriction dans l'accès au dispositif des affections longues et coûteuses (ALD), les majorations des contrats d'assurance santé complémentaires sont quotidiennement observés. Mais faire ce constat individuellement ne permet pas de faire savoir à tous combien cette réforme devient risquée pour l'amélioration de la santé des citoyens. De plus, l'in vraisemblable confusion administrative produite par cette réforme rend très difficile la prise de recul : les assurés ne savent comment se défendre face à des dépassements incompréhensibles, les professionnels passent leur temps à essayer de comprendre une réglementation qui change fréquemment.

Une campagne de communication de l'Assurance maladie tend à faire croire que tout va bien dans le meilleur des mondes de la distribution des soins. Ce discours est trompeur, et nous devons le faire savoir. Pour cela, il est indispensable de recueillir des témoignages basés sur des faits tangibles. C'est l'objectif que s'est donné un collectif d'associations d'usagers et de professionnels de la santé. Il a élaboré une fiche de constats qui permet de recueillir des témoignages révélateurs de ces difficultés. Il propose à chacun de les remplir pour participer à cette action de vérité. Depuis 3 semaines, cette fiche constats est accessible sur le site Internet de l'ONRAM. Les premiers témoignages reçus montrent que les dépassements d'honoraires constituent la première des difficultés d'accès aux soins. Plus nous recevrons de constats, plus nous serons en mesure d'alerter l'Assurance maladie et les pouvoirs publics sur la réalité des conséquences de la mise en œuvre de cette réforme.

Ces constats sont recueillis par l'**Observatoire National de la Réforme de l'Assurance Maladie (ONRAM)** via le site : www.onram.org. (L'ONRAM est un collectif d'organisation où on retrouve notamment ATTAC, COPERNIC, la FSU, l'UFAL... Portes parole : Francis Guisard : 01 42 39 21 90 ou 06 50 17 24 17 et Didier Ménard : 06 07 16 57 78)

Nous appelons tous les citoyens qui se trouvent pénalisés par cette réforme à remplir les constats pour faire connaître les difficultés rencontrées : ne restons pas isolés face à cette réforme confuse et bâclée.

Le comité de pilotage de l'ONRAM

Nous reprenons ci-dessous un tract diffusé dans la manif parisienne du 13 mai 2006 par nos camarades de Carré rouge (BP 125 75463 Paris cedex 10; www.carre-rouge.org). Cette manifestation était une étape de la mobilisation contre la loi CESEDA, hélas adoptée depuis par le Parlement. Mais le texte de ce tract reste toujours valable dans sa description des horreurs contenues dans cette loi; il a surtout l'avantage de rappeler à qui profite le crime, ce qui se fait trop rarement. Mettre en lumière les motivations essentielles de Sarkozy et de ses acolytes peut contribuer à renforcer encore une mobilisation qui ne faiblit pas, comme le montre la vigueur du mouvement de soutien aux élèves sans-papiers.

Solidarité active avec tous les immigrés

La nouvelle loi qui codifie «l'immigration jetable» est la dernière d'une longue série qui, au cours des trois dernières décennies, n'ont cessé de stigmatiser l'immigré et de renforcer l'appareil policier et ses prérogatives dans notre société.

Elles ont toutes en commun d'avoir alimenté le racisme anti-immigrés.

Mais au-delà de l'aspect électoraliste de cette nouvelle entreprise raciste, inhumaine et honteuse (libération révélait récemment que les bombardiers d'eau, hors saison estivale, servaient de charters pour les bulgares et roumains expulsés, en situation irrégulière) il y a le fond des choses : **réduire l'étranger bouc émissaire à sa force de travail, en niant tout les droits attachés à sa personne.** Jugeons-en plutôt :

1) Fin de la régularisation automatique après 10 ans (et donc création de milliers de « hors la loi » que Bouygues et compagnie pourraient surexploiter à loisir).

2) Titres de séjour de 3 ans « *compétences et talents* » pour l'étranger « *susceptible de participer au développement de l'économie française et au rayonnement de la France dans le monde* ». Précisons que son droit de travailler est limité à 6 mois sur 12, ce qui permettrait à l'employeur à la disposition duquel il serait mis les 6 autres mois, de le faire travailler clandestinement, sans protestation de sa part car son titre de séjour serait en jeu.

3) La carte de séjour temporaire serait supprimée en cas de rupture de contrat ou de soins à suivre dans le pays d'origine, par exemple. Le titre porterait la mention « **travailleur temporaire** » et **on calquerait sa durée sur celle du contrat de travail.**

4) L'obtention de la carte de long séjour dépendrait du bon vouloir des préfets et des maires. Les parents d'enfants français et les conjoints de français devraient attendre 3 ans au lieu de 2 pour y prétendre. Pire encore pour ces derniers : en cas de rupture de la vie commune lors des 4 années qui suivent le mariage, retrait de la carte de résident.

5) Il faudrait attendre 18 mois au lieu de 12 pour un regroupement familial et répondre aux critères « d'intégration républicaine dans la société française », sans oublier le seuil de ressources nécessaires et les conditions de logement.

6) Puis la plus cynique et ubuesque de ces mesures : le conjoint étranger d'un français devrait présenter **un visa de long séjour pour avoir droit à un titre de séjour.**

Notons enfin que depuis la circulaire du 21 février les sans papiers peuvent être interpellés à leur domicile, dans les locaux associatifs et dans ceux des services sociaux. Bien évidemment la police les arrêtera de plus belle et tous azimuts pour les terroriser tout en sachant qu'il en restera suffisamment pour les patrons demandeurs, comme au Etats-Unis où 12 millions d'entre eux se sont mis en grève pour rendre visible leur place dans l'économie et la société, et revendiquer leur naturalisation.

Ainsi donc cette « *immigration choisie* » est choisie par qui et pour quoi ? Choisie bien évidemment par le CAC 40 et le patronat qui, **en liant emploi et séjour soumettraient totalement le travailleur immigré fragilisé à son employeur.**

Ils n'auraient que l'embarras du choix : du clandestin dans les secteurs non délocalisables tels que l'agriculture, le bâtiment, le nettoyage ou la restauration jusqu'aux cerveaux de « *compétences et talents* » ce serait le **self service aux meilleurs prix pour les patrons.**

Ce serait la précarisation totale des travailleurs migrants, mais aussi celle de tous les travailleurs mis en **concurrence** les uns avec les autres **pour tirer les conditions de travail et de rémunération de tous vers le plus bas niveau.**

Cette réforme du CESEDA obéit à une même logique de précarité, de contrôle social de recul des droits, soumis aux contraintes économiques et boursières et de concurrence entre les salariés précaires. De la directive Bolkenstein à cette réforme, en passant par le CNE et le CPE, **on fait de l'arbitraire au service des nantis, la règle contre les droits séculaires conquis par les salariés de toutes origines.**

Leur projet politique global c'est la régression sociale, l'injustice et la discrimination; il vise à légitimer la précarité et à créer **des citoyens (travailleurs et étrangers) de seconde zone.**

De Paris à New York, de Rome à Madrid **la dictature des actionnaires, leur soif de effrénée de dividendes et d'intérêts jettent des dizaines et centaines de milliers de travailleurs et de jeunes à la rue, au fond des eaux du détroit de Gibraltar**

Le conseil fédéral de SUD Education appelle à la grève à la rentrée

Depuis le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves et aux familles sans papiers est tombé.

Devant les mobilisations croissantes dans les établissements scolaires et devant les protestations de la population tout entière dans le cadre du mouvement initié par le Réseau Education Sans Frontières, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a publié une nouvelle circulaire le 13 juin 2006.

Cependant, celle-ci est loin d'apporter une issue favorable aux situations dramatiques que vivent les jeunes et leurs familles. Pendant les vacances, des milliers d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs, avec ou sans leurs parents, risquent l'expulsion vers des pays où leur avenir, et parfois même leur vie, est en danger.

C'est pourquoi la Fédération Sud éducation dépose un préavis national de grève. Elle appelle tous les personnels à se mettre en grève dès la rentrée dans chaque établissement scolaire où un élève aura été victime d'une expulsion.

*Le conseil fédéral de SUD
éducation réuni le 5 juillet 2006*

SUD Education 17 boulevard de la Libération 93200
Saint-Denis tél 01 42 43 90 09 fax 01 42 43 90 32 fede@sudeduca-

ou du Rio Grande, au désespoir et à la pauvreté.

Mais de Paris à New York, de Rome à Madrid travailleurs immigrés, précaires, jeunes se dressent pour refuser ce monde dont on réduit chaque jour l'horizon. Clandestins latins des USA, jeunes des banlieues, lycéens, étudiants, travailleurs de Paris et province, « mileuristas » (ceux qui gagnent entre 500 et 1000 euros) de Barcelone ou de Madrid (en Espagne il y a 34% de précaires), jeunes précaires de Rome ou de Milan, **se dressent contre l'injustice, réclament leur dû, exigent de vivre et non de survivre.**

L'ennemi commun c'est l'institution de la propriété privée des moyens de production sur laquelle le pouvoir du capital repose avec ses institutions (bourse, appareils d'Etat...). Comme le disait Pascal cité par Viviane Forrester « il ne faut pas que le peuple sente la vérité de l'usurpation : elle a été introduite autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable ; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et en cacher le commencement si on ne veut qu'elle ne prenne fin bientôt ».

Les jeunes en se mobilisant dans l'unité la plus large ont défait le CPE, on fait céder Villepin. **Mobilisons-nous pour faire abroger cette loi anti-immigrés approuvée en première lecture** comme l'ont fait dans maints lycées et universités, parents, élèves, étudiants pour faire réintégrer leurs camarades étrangers expulsés en vertu de lois iniques. Ailleurs, ce sont des villages ou des quartiers qui ont fait reculer le maire ou le préfet.

Unité active de tous les travailleurs et jeunes contre le CESEDA.

Travailleurs français et étrangers : mêmes droits, même combat.

A travail égal salaire égal.

Ni immigration choisie ni partagée, régularisation de tous les travailleurs sans-papiers.

Moratoire sur les expulsions : plus une seule expulsion.

Désastre social et raciste

Dans un communiqué diffusé en juin dernier, la **Coordination Nationale des Sans Papiers (CNSP)**, pour tout contact écrire à : coordonatsanspap@wanadoo.fr) a repris un extrait d'un article publié dans "**Courrier International**" (n° 812, du 24 au 31 mai 2006) qui révèle l'ampleur du désastre social et raciste produit par les politiques libérales et patronales aux USA. Si la même politique continue de s'appliquer ici on pourrait bien se retrouver dans la même situation en France dans quelques années.

Voici cet extrait :

« - Plus de la moitié des hommes noirs élevés dans les quartiers défavorisés des centres-villes n'ont pas terminé leurs études secondaires. (...)

- En 2000, 65% des hommes âgés de 22 à 30 ans et n'ayant pas terminé leurs études secondaires étaient sans emploi, soit qu'ils n'aient pu en trouver un, soit qu'ils n'en aient pas cherché, soit qu'ils soient incarcérés. Or ce taux est passé à 72% en 2004 (il était de 34% pour les blancs et de 19% pour les latinos se trouvant dans des situations comparables). Le taux d'incarcération des noirs a augmenté alors même que le taux de criminalité a baissé.

- Aggravation également de la situation des hommes noirs de 22 à 30 ans ayant terminé le lycée : 50% d'entre eux étaient sans emploi en 2004, contre 46% en 2000.

- Le taux d'incarcération a grimpé au fil des années 1990, pour atteindre des sommets historiques : 24% des hommes noirs non étudiants âgés de 22 à 30 ans étaient en prison en 2004, contre 19% en 1995

- (...) Pas moins de six hommes noirs sur dix n'ayant pas terminé ses études secondaires ont déjà fait la prison à l'âge de 15 ans »

- Environ la moitié des noirs âgés de 25 à 35 ans et n'ayant pas fait d'études supérieures ont des enfants dont ils n'ont pas la garde »

- A Detroit, le chômage se chiffre à 14,1% soit le double de la moyenne nationale. Environ 1/3 de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et la ville est à 82% noire.

- Dans le Comté d'Oakland de l'autre côté, habité à 83% par les blancs le revenu moyen des foyers y est 2 fois supérieur à celui des résidents du sud.

- Detroit est divisée entre blancs et noirs.

Dans les années 50, Detroit comptait 2 millions d'habitants. Il y en a 900.000 aujourd'hui ; après les émeutes raciales de 1967, des centaines de milliers de blancs sont partis refusant de cohabiter avec des noirs émancipés par le mouvement des droits civiques. La mort lente de l'industrie automobile a entraîné la disparition de la classe ouvrière traditionnelle et la ville est parsemée d'immenses usines désertes et abandonnées, mais occupées par 13.000 sans abri ».

Le Sida : « 25 ans après la découverte du premier cas d'infection par le VIH aux USA, si les noirs représentent 13% de la population totale, ils comptent pour 51% des nouveaux cas d'infection

- Le virus touche 7 fois plus les hommes noirs que les hommes blancs, tandis que le taux d'infection des femmes noires est 20 fois supérieur à celui des femmes blanches. »



Nous avons utilisé ce dessin de Cabu pour illustrer l'édito d'ACC n°77, paru il y a dix ans.

C'est à cette époque qu'est née la coordination nationale des sans-papiers qui occupaient quelques églises et lieux publics pour obtenir l'abrogation des lois Pasqua et de toutes les lois anti-immigrés qui "fabriquaient" sans cesse de nouveaux sans-papiers. Jean-Louis Debré (sur le dessin), était ministre de l'intérieur et l'auteur d'un projet de loi qui devait épater le beauf lepéniste en ciblant une fois de plus l'étranger/bouc-émissaire...

Dans dix ans où en serons-nous si les mêmes politiques continuent à s'appliquer ?..

Théorie d'une pratique : l'auto-activité

Il paraît que les news magazines imprimés en quadrichromie sur papier glacé ne se vendent en été qu'à la condition d'aborder deux sujets : le salaire des cadres et le cul...

Alors que nous, résolument à contre courant, et en acceptant d'avance la baisse du nombre de lecteurs et d'abonnés que cela va provoquer, on vous inflige un devoir de vacances ! En effet, après avoir lu (si vous ne l'avez pas encore fait, ne tardez pas, SVP !...) "*Pensez le communisme*", paru dans notre dernier numéro (voir aussi p. 15 du présent numéro), vous avez dû vous rendre compte de l'importance décisive du "*principe dynamique de l'auto-activité du prolétariat*", successivement "*levier des transformations*" dans la phase de transition, et "*règle de base de la société à construire*". Vous ne serez donc pas étonnés que les groupes participants (ACC, Carré rouge, l'Emancipation sociale et les animateurs helvétiques du site A l'Encontre) à la rencontre de Nyon les 20 et 21 mai 2006, d'où est issu le texte "*Pensez le communisme*", aient décidé que réflexion et débats seront menés sur le thème de "*l'auto-activité dans les luttes aujourd'hui*". Au boulot, donc ! Comme on n'est pas complètement salauds, on vous offre un projet, quelques questions et développements bruts pour démarrer. Mais sur un thème comme celui-là, c'est écrit dessus : c'est à vous de plancher !...

Celles et ceux qui auront lu l'article d'Alain Bihr sur l'auto-activité dans le n° 34 de Carré rouge (disponible sur le site <http://carre-rouge.org>) et l'article de Gérard Deneux paru dans ACC n° 173 (disponible sur le site www.amisemasoc.free.fr) seront évidemment avanta-gés. Si vous voulez immédiatement passer aux travaux pratiques, il vous suffira d'imiter ce qui s'est fait au printemps dernier (voir p. 9 et 10) où s'est confirmé à notre grande joie que "l'auto activité" n'attend pas forcément le nombre des années; vous pourrez aussi à titre d'exercice, p. 11 et 12, tenter de vous situer par rapport à l'élection présidentielle.

Auto-émancipation

« L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Ainsi débutait le préambule des Statuts généraux de l'Association internationale des travailleurs (AIT), plus connue sous le nom de Première Internationale. Rédigé par Marx en 1864, ce texte énonce clairement le principe de l'auto-émancipation du prolétariat. Et l'histoire du siècle et demi écoulé depuis lors s'est amplement chargé d'illustrer ce principe. Tant directement : toutes les poussées et percées révolutionnaires du prolétariat l'avaient activé comme une classe capable de se mobiliser et de s'organiser par elle-même en même temps que de réorganiser l'ensemble de la production sociale, en jetant du même coup les bases de la société communiste; que par la négative : chaque fois qu'au contraire s'est institué un rapport substitutif entre la classe et des organisations (syndicales ou politiques) prétendant la diriger en agissant en son nom, ce sont les anciens rapports d'exploitation et de domination qui se sont finalement trouvés reproduits, sous une forme ou une autre.

Auto-activité

Supposer le prolétariat capable d'auto-émancipation implique de lui prêter, plus largement, une capacité d'auto-activité, même si la seconde ne se développe constamment jusqu'à rendre la première possible. Entendons par là - et ce n'en est qu'une définition préliminaire toute provisoire - tout à la fois une capacité d'*autodétermination* (la capacité de déterminer par lui-même son horizon historique: ses modèles de société, ses intérêts de classe, ses projets politiques, ses stratégies et tactiques de lutte, tout comme la capacité de conduire par lui-même les luttes permettant de les concrétiser), une capacité d'*auto-organisation* (la capacité de construire ses propres médiations organisationnelles, en rapport avec ses choix politiques et stratégiques) et une capacité d'*auto-réflexion* (la capacité de se former sa conscience de classe dans la diversité de ses dimensions : de se donner, à travers l'expérience de ses luttes présentes et la mémoire de ses luttes passées, une



représentation de lui-même, des autres classes et du monde social en général qui soit à la fois originale et appropriée à sa situation et ses ambitions). En tant que telle, l'auto-activité du prolétariat est susceptible d'embrasser l'ensemble des aspects et des éléments de l'existence et de la pratique du prolétariat comme classe et de ses membres individuels, dans le travail aussi bien qu'hors du travail.

A conquérir en permanence

Cependant postuler une pareille capacité n'implique nullement de la *fétichiser*. Cela signifie qu'il n'est pas question de considérer l'auto-activité du prolétariat comme un principe intangible ou une donnée immuable, comme une faculté dont le prolétariat ferait partout et toujours la preuve, encore moins comme un *deus ex machina* censé résoudre tous les problèmes historiques. Moment de la lutte des classes, l'auto-activité du prolétariat en est d'abord *un produit*, qui dépend donc à tout moment, dans son contenu comme dans ses formes, des rapports de force entre l'ensemble des classes sociales tout comme entre les différentes fractions, couches ou catégories dont il peut se composer lui-même et, par conséquent, d'une manière plus large encore, de l'insertion de la formation sociale considérée dans les rapports internationaux, en définitive de la configuration historique des rapports capitalistes de production. Tout autre

manière de l'envisager serait évidemment contraire à tous les principes de l'approche matérialiste de l'histoire. Donc l'auto-activité ne va jamais de soi; elle est toujours en proie à des obstacles qu'il lui faut résoudre; elle ne représente donc jamais la totalité de la praxis prolétaire (de son vécu immédiat, de son activité, de ses luttes, etc.); elle coexiste avec des moments contradictoires d'hétéro-activité auxquels elle se mêle quelquefois étroitement. En un mot l'auto-activité est toujours une conquête de la part du prolétariat, avec ce que celle-ci peut avoir non seulement de partiel et de relatif mais encore de fragile et par conséquent aussi de provisoire et de réversible.

Des questions

Il faut donc de scruter les luttes que le prolétariat mène aujourd'hui, de manière manifeste ou latente, explicite ou implicite, sur différents terrains, si possible dans la gamme la plus large de pays, pour y mettre en évidence la présence ou non de tels éléments d'auto-activité, leurs formes et leurs limites éventuelles, et en comprendre les raisons. A propos de chacune de ces luttes, les questions suivantes, qui sont en fait étroitement liées entre elles, pourraient servir de fil conducteur à l'analyse:

- Quels sont les éléments d'auto-activité que l'on peut relever dans cette lutte ? Sur quels plans (l'autodétermination, l'auto-organisation, l'autoréflexion) y sont-ils les plus manifestes ? Y a-t-il un inégal développement de l'auto-activité suivant ses différentes dimensions ? La présence de ces éléments d'auto-activité et les formes qu'ils ont pris s'expliquent-ils par un contexte particulier : la présence de certains éléments du prolétariat, la composition globale de celui-ci, le secteur d'activité ou la région considérée, la conjoncture des rapports de forces entre les classes, l'histoire nationale, etc. ? Quels rapports éventuels de ces éléments d'auto-activité avec l'histoire et la mémoire des luttes antérieures ? L'auto-activité a-t-elle perduré au-delà de la lutte et, si oui, sous quelles formes ? Si non, pour quelles raisons ?

- Quelles sont inversement les limites de cette lutte du point de vue du développement de l'auto-activité ? Quelles sont les origines de ces limites ? Autrement dit, quels sont les obstacles auxquels le mouvement s'est heurté ? Quelle part ont pris à ces obstacles les nouvelles formes capitalistes d'organisation du travail dans et autour de l'usine 'post-fordiste' (l'organisation du travail fluide, flexible et diffuse); les formes actuelles d'habitat (l'espace pavillonnaire, le grand ensemble) ou des formes d'urbanisation (le zoning de l'urbanisme fonctionnel, la rurbanisation); les médias dans leur capacité de « dépolitisation » du corps social ; à l'entrecroisement

des facteurs précédents, l'individualisme grandissant mais aussi la crise de l'individualité inhérente à cet individualisme ?

- Quelle part ont pris à la construction des capacités d'auto-activité ce qui reste des médiations (programmatisques, organisationnelles, idéologiques) de l'ancien mouvement ouvrier ? Au contraire, en quoi ces dernières ont-elles fait obstacle à l'éclosion et au développement de ces capacités ? Quelle dialectique s'est esquissée ou développée entre les moments d'auto-activité du prolétariat et ces médiations héritées de l'ancien mouvement ouvrier ?

- Quelle part ont pris éventuellement

des éléments de développement des éléments d'auto-activité des organisations révolutionnaires (syndicales ou politiques) ? A défaut, quelle part aurait pu ou dû prendre ? Quels enseignements peut-on en tirer quant à ce que devraient être la forme, la structure (les modes d'organisation et d'intervention) et les finalités (le programme) de groupes ou d'organisation se proposant non pas de se substituer au prolétariat pour agir à sa place ni même de le diriger dans ses luttes mais d'activer en son sein ses potentialités d'auto-activité ?

Travaux pratiques

Pratique d'une théorie : l'auto-activité.

La FSE est un syndicat d'étudiants représentatif de Paris 4 - Sorbonne. Le Président de Paris 4, M. Pitte, vient d'écrire un livre d'un ultra-libéralisme consternant qui a bénéficié d'une large publicité dans des médias complaisants. Un étudiant de Paris 4, militant de la FSE, en a fait une critique virulente que nous reprenons partiellement ci-dessous, faute de place pour la reproduire intégralement (consultable sur <http://oxygene.fse.free.fr/jour/juillet2006/critique-livre-Pitte.doc>). Le ton de cette critique est plaisant, le fond est documenté et percutant, et donne matière à répondre au moins partiellement à certaines des questions "théoriques" posées ci-dessus.

En effet, au delà de la critique du livre proprement dite, on perçoit les difficultés rencontrées par les jeunes lycéens et étudiants qui ont pratiqué "l'auto-activité" pendant plusieurs semaines. On mesure l'hostilité du système, et de ses représentants face à une pratique qui les menace. C'est pour mettre en lumière cet aspect des choses, ainsi que les dérives libérales de l'enseignement supérieur que les extraits ont été sélectionnés. [Les citations du livre du Président de Paris 4 sont en italiques]

Extraits d'une critique du livre de M. Pitte, Président de Paris 4, réalisée par un militant de la FSE

(...) M. Pitte vous ment sur le déroulement du mouvement étudiant du printemps, en affirmant (par exemple) que « *La surenchère des revendications est d'ailleurs montée à mesure que le mouvement anti-CPE s'essouffait* » (p.38). En effet, dès sa première réunion (à Rennes le 18 février), la coordination nationale étudiante exige le retrait de la LEC, du CNE, et plus de postes d'enseignants.

(...) Il ment encore quand il écrit : « *il ne peut être question d'augmenter encore la part des prélèvements obligatoires qui représente déjà plus de 45% du PIB* » (p.115). En effet, les prélèvements obligatoires n'ont jamais dépassé 45% du PIB.

(...) M. Pitte livre ici un travail bâclé et imprécis qu'un étudiant de 1^{ère} année consciencieux n'oserait pas rendre à son enseignant. Des expressions comme « *il est bien connu que* » foisonnent dans un texte qui relève plus du café du commerce que du discours raisonné (...) Il entretient le flou et les approximations pour faire peur à son lecteur. Ainsi, il affirme que le montant des dégradations dans les universités, suite au mouvement du printemps, est de « *plusieurs millions d'euros* » (p.40). Or, aucune estimation, à notre connaissance, n'est supérieure à 2 millions. (...)

Nous ne pouvons que nous inquiéter qu'un tel individu aussi peu scrupuleux puisse représenter une université aussi

prestigieuse que la Sorbonne. (...) En quête d'une gloire médiatique, il utilise l'aura de sa fonction pour donner du crédit aux idées les plus vulgaires et mercantiles. Dans une interview accordée à l'UNI, organisation de la droite et de l'extrême droite universitaire, M. Pitte dit à juste titre : « *Je n'aurais pas occupé ces fonctions [de président d'université] (...) Personne n'aurait édité [mon livre], personne ne l'aurait lu (...) J'en ai profité* ».

[En analysant le mouvement du Printemps]

(...) M. Pitte a recours au vocabulaire médical, infantilisant, ou animalier : « *CPE : deux ans, ce n'est pas l'éternité, mais une telle mesure a fait naître une peur irrationnelle* » (p.13), « *criaileries estudiantines* » (p.34), « *vide abyssal de la pensée* » (p.34), « *crise de nerfs* » (p.37 et p.48). (...)

Le monde de M. Pitte est simple à comprendre : la lutte de classes n'existe pas, les salariés et les patrons n'ont pas d'intérêts contradictoires, la flexibilité crée l'emploi, les patrons sont brimés (M. Pitte parle de « *l'extrême difficulté de licencier un salarié en France* » [p.12] (...). Malheureusement, les méchants stalinien nous gouvernent et empêchent l'avènement du paradis néolibéral par leur archaïsme. Et d'ailleurs, peut-on faire confiance aux enseignants chercheurs qui « *vivent dans les nuages de la recherche et désintéressés* » (p.109) pour faire comprendre le monde aux étudiants ? Des professionnels mandatés par M^{me} Pariset ne seraient-ils pas plus « *compétents* » pour diffuser la vision du monde de M. Pitte auprès des étudiants ?

[Sur le déroulement du

mouvement du printemps]

M. Pitte veut se démarquer de ces collègues décidément trop naïfs : « *Comment un certain nombre d'étudiants, de professeurs et de présidents naïfs ont-ils pu croire à la spontanéité et à la légitimité des assemblées générales, ou penser, ce qui revient au même, qu'il est possible de les raisonner et d'obtenir d'elles des votes de sagesse ou, tout simplement, des votes démocratiques ?* » M. Pitte nous livre sa conception de la démocratie : une AG légitime et démocratique est une AG que l'on peut « *raisonner* », c'est-à-dire une AG qui vote ce que M. Pitte veut qu'elle vote. Notons d'ailleurs que cette conception un tantinet autocentrée de la démocratie – que l'on retrouve au Conseil d'administration de Paris IV – est partagée par les bureaucrates de l'UNEF.

Au moins M. Pitte fait-il preuve de lucidité quand il reconnaît (pour s'en offusquer) que la FSE ne partage pas cette conception de la démocratie (...) nous informons M. Pitte que le passage de l'appel de la coordination nationale du 16 avril qu'il cite comme le comble de l'horreur (...) est une motion qui a été reprise par la coordination nationale.

Puisque M. Pitte ne comprend pas le mot « *grève* » pour un étudiant (« *le mot 'grève' n'a aucun sens réel. S'il ne veut pas aller en cours, il n'y va pas et le seul risque qu'il prend est celui d'échouer à ses examens et de ne pas obtenir de diplôme* » [p. 21]), nous allons lui expliquer. **La grève est pour nous une décision collective prise en Assemblée générale : elle consiste en l'interruption des cours, à la mise en place de piquets de grève pour empêcher la tenue des cours** (afin de faire respecter la décision démocratique

et majoritaire de l'AG), **afin de permettre la mobilisation des étudiants et ainsi l'instauration d'un rapport de force pour gagner sur des revendications.** Voter la grève et laisser se tenir les cours, c'est se tirer une balle dans les pieds, et laisser les étudiants atomisés face aux pressions qui s'exercent sur eux (retards pris dans les cours par rapport aux non grévistes, coupures des bourses, etc.). **La grève n'est pas un acte sacrificiel et individuel, mais un moyen d'action collectif qui cherche l'efficacité maximale.**

M. Pitte situe le mouvement du printemps à la suite de 1789, 1830, 1848, 1871, 1968, autant de témoignages de l'« attitude infantile » (p.34) des français, et de leurs plus grands « travers » : « *la révolte plutôt que la réforme, l'invective plutôt que l'argument, la division plutôt que l'unité* » (p.34). M. Pitte ne le cache pas : il est un contre-révolutionnaire qui prône l'unité derrière la classe dominante. (...)

[Les propositions de Pitte]

On les retrouve en grande partie dans les « synthèses » des débats organisés dans chaque académie sur le thème « *Université / Emploi* ». Elles s'inscrivent, en la radicalisant, dans la logique des réformes qui se sont succédées depuis des années : renforcer l'autonomie des universités pour qu'elles répondent de façon plus satisfaisante aux besoins du patronat. (...)

M. Pitte en est convaincu : le chômage de masse est dû à l'inadaptation de notre système de formation, incapable de fournir la main d'œuvre demandée par les patrons (...) [Il affirme nécessaire] d'« *Améliorer l'insertion professionnelle des diplômés qui passe par le renforcement des liens entre les universités et les entreprises* » (p.108-109). Alors que le chômage n'a cessé de monter pendant que l'enseignement supérieur se professionnalisait toujours plus, des idéologues de la bourgeoisie comme M. Pitte persiste à affirmer que la professionnalisation est une solution au chômage !

(...) Si les étudiants ont l'outrecuidance de vouloir se diriger vers des filières « *non rentables* », il faut les en dissuader, en diffusant partout la culture du fric, en exhibant partout les salaires affriolants (si besoin en les trafiquant) des formations professionnalisées.

Mais il faut agir dès le plus jeune âge, en remplaçant les conseillers d'orientations par des « *professionnels des ressources humaines* » (p.96) ou par des « *jeunes retraités* » (p.96) qui se chargeront de déniaiser les jeunes idéalistes, et de les orienter, « *de leur plein gré* », vers les filières rentables (pour le patronat), de les convaincre que « *travailler dans le bâtiment, l'hôtellerie, la restauration peut aussi être magnifique* » (p.103) et que l'argent est la valeur suprême : « *La plomberie ou l'électricité n'ont pas leurs divas, mais il est très connu que ces professions rapportent pas mal d'argent* » (p.102)

[La sélection]

(...) [Pour M. Pitte] il faut développer

les « *formations professionnelles plus courtes* » (p.100), « *le plus souvent en alternance et en apprentissage* » (p.100). Mais bien sûr, on assurera la promotion sociale d'une poignée d'enfants des classes populaires.

(...) M. Pitte n'y va pas de main morte, il **s'agit de diviser les effectifs universitaires par deux** : « *Si l'on autorisait les universités à choisir leurs étudiants, tout en s'engageant à les insérer dans la vie professionnelle quelques années plus tard, leurs effectifs devraient diminuer de moitié* » (p.94-95). **Et d'invoquer le sacrosaint principe d'autonomie pour justifier la sélection** : « *La première des autonomies est de pouvoir choisir ses étudiants* » (p.105). M. Pitte (...) ne fait que radicaliser la position de la CPU (conférence des présidents d'université). (...)

[L'Etat n'a plus d'argent]

« *Il ne peut être question d'augmenter encore la part des prélèvements obligatoires qui représente déjà plus de 45% du PIB* » (p.115). M. Pitte (...) propose que les dotations de l'Etat « *soient proportionnelles au taux d'insertion professionnelle des étudiants plutôt qu'à leur nombre* » (p.123). On forcerait les universités à supprimer les filières « *non rentables* » au profit de filières correspondant aux besoins à court terme du patronat (...)

Puisque l'Etat ne peut donner davantage, il faut donc se tourner vers les entreprises et les étudiants : « *Les autres sources de financement sont donc à rechercher du côté des entreprises et des usagers. Qui dit entreprises dit mécénat ou privatisation* » (p.116). (...)

En effet, la privatisation de l'université est en marche : à Toulouse I, une chaire « *Pernod-Ricard* » de « *Politique de la concurrence* » a été créée. (...). Pernod-Ricard s'engage à verser 15 000 € par an avec en contrepartie le bénéfice des résultats des recherches dans un domaine qui l'intéresse particulièrement (et en prime quelques stagiaires surexploités).

L'autre source de financement se trouve bien évidemment chez les étudiants : « *L'élévation des droits d'inscription est une décision que l'on ne pourra plus longtemps différer* » (p.117). (...)

Accordons au moins à M. Pitte le mérite de la franchise quand il explique que le développement de l'autonomie des universités (...) est incompatible avec le « *service public de l'enseignement supérieur* » (p.50).

(...) M. Pitte nous apprend que la « *quasi-gratuité* » (sic) est un piège pour les pauvres (...). Le « *raisonnement* » est surréaliste : sous prétexte que les étudiants pauvres ont déjà beaucoup de difficultés, la faiblesse des frais d'inscription leur serait préjudiciable ! Mais qu'on ne s'y trompe pas, M. Pitte a du cœur : (...) Une partie des bourses devra provenir « *du mécénat mais aussi des établissements eux-mêmes* » (p.122). Alors que Sarkozy veut choisir les immigrés, M. Pitte veut choisir les étudiants pauvres qui méritent de faire des études. (...)

Le bon cœur de M. Pitte a ses limites : les pauvres qui veulent faire des études devront avant tout se salarier.

[Le statut des enseignants]

Le statut de fonctionnaire à vie est la principale anomalie qu'il faut supprimer : « *Le problème est le recrutement à vie de ces jeunes enseignants-chercheurs* » (p.82) ; « *Il n'est plus admissible de recruter des chercheurs en sciences humaines autour de trente ans en espérant qu'ils demeureront efficaces et productifs pendant trente-cinq ans, sans avoir vécu la moindre mobilité, ni une réelle évaluation* ».

Pour s'assurer de la loyauté des enseignants, M. Pitte propose en outre de faire intervenir directement les représentants du patronat dans les universités (...)

[M. Pitte n'est pas un «accident» de l'Histoire]

(...) Au Conseil d'administration de Paris IV, il règne grâce au soutien des petits bureaucrates du syndicalisme cogestionnaire qui, derrière leur phraséologie fausement « *humaniste* » et leurs réels petits intérêts matériels et symboliques, accompagnent avec rondeur la politique de M. Pitte.

L'opposition théâtralisée entre M. Pitte et l'UNEF n'est que spectacle et illusions, et ne sert qu'à masquer leur « *diagnostic partagé* » (...) Dans le cadre de la Commission « *Université / Emploi* » lancée le 25 avril à la Sorbonne par Villepin sous forte protection policière, les grands débats académiques ont démontré que les « *partenaires sociaux* » étaient effectivement des « *partenaires* » qui servaient les intérêts de la même classe. (...)

Le mouvement du printemps a ébréché le dispositif spectaculaire et routinier du pouvoir qui compte avant tout sur notre passivité. Dans les AG tant honnies par M. Pitte, les bureaucrates ont bien souvent été démasqués. Réduits au silence là où s'auto-organisait la lutte, ceux-ci ont déversé unilatéralement leur communication mensongère dans les médias. Ils ont réussi à faire refluer la lutte, avant qu'elle n'aille trop loin, c'est-à-dire qu'elle remette en cause les fondements du capitalisme et donc de leurs privilèges.

Nous devons nous appuyer sur le mouvement du printemps pour développer notre auto-organisation. Prolonger les comités de lutte dans la construction d'un nouveau syndicat de lutte, pour combattre l'Université capitalisée et sa morale répugnante.

(...)

Parce que notre union consciente signifie leur perte, ils sont prêts à tout. Soyons aussi déterminés que [les idéologues de la bourgeoisie] et unissons nous pour détruire ce système capitaliste inhumain qui veut détruire tous les oasis de liberté.

Auto-activité et élection présidentielle (!?)

Il va bien falloir se positionner par rapport à l'élection présidentielle. Qui dit élection dit délégation, et surtout Pouvoir. Et qui dit Pouvoir pense Parti. Parti et auto-activité du prolétariat sont-ils conciliables ? (Vous noterez que p. 13, dans l'article consacré à un ouvrage de Tom Thomas, qui donne sa conception du Parti, on se garde de prendre position sur ce sujet).

Alors, quelle attitude adopter ? Participer à une démarche antilibérale derrière un candidat commun ? Ou tenter immédiatement de relancer le mouvement social ? On n'est pas obligé de choisir une option à l'exclusion de l'autre, diront ceux qui préconisent davantage de finesse dialectique...

En tout cas ces deux pôles sont représentés dans le double texte ci-dessous. Il s'agissait à l'origine du texte national d' "appel au rassemblement anti-libéral pour 2007", utilisé pour collecter des signatures dans le Haut-Rhin. Certains passages de ce texte initial ont été barrés et remplacés ou complétés par des "amendements" rédigés en italique. Même si, il faut le reconnaître, la version originale est un peu ridiculisée, trahissant le parti pris de l'auteur de ce massacre, on voit bien deux logiques politiques - et pas seulement électorales - qui s'affrontent. A charge pour vous de vous y retrouver, en prenant bien soin de ne pas abandonner "auto-activité" en cours de route. A cette fin vous lirez avec profit le document complémentaire de l'encadré de la page suivante.

Appel au rassemblement antilibéral pour 2007 à une coordination des luttes, ici et maintenant !

« Pour que ça change vraiment : unité luttes populaires ! »

Pour que ça change vraiment, l'heure est venue de passer aux actes : nous proposons la création d'une *coordination* départementale d'initiatives et de luttes pour un rassemblement antilibéral de gauche et des candidatures communes.

En moins d'un an, à plusieurs reprises, la société française s'est insurgée contre le libéralisme, *capitalisme* destructeur de vies et d'avenir. Le 29 mai 2005, une majorité a sanctionné les choix libéraux des élites européennes. A l'automne, la jeunesse de nombreux quartiers populaires, confrontée au chômage, à l'exclusion et aux discriminations, a manifesté sa révolte. En mars et avril de cette année, c'est par millions que jeunes et salariés se sont soulevés contre la précarité et la destruction du code du travail. Depuis, le refus de la loi sur «l'immigration jetable» s'étend. Ces séismes à répétition et les luttes appellent une réponse sociale et politique à la hauteur. Elle ne peut pas être électorale sauf à vouloir étouffer les nouvelles luttes qui s'annoncent. Elle ne peut pas être le «réformisme de gauche» accompagnant la mondialisation capitaliste que propose la direction du Parti socialiste et que finiront par soutenir, directement et indirectement, même s'ils n'osent pas vraiment se l'avouer, diverses organisations politiques et syndicales bien installées dans les institutions. Elle ne peut pas être la réédition de ces alternances sans changement profond vers quoi nous mènerait, au mieux, comme ce fut le cas maintes fois dans le passé, le jeu électoral, qui se terminent inmanquablement par des désastres, comme le 21 avril 2002.

Notre pays planète a besoin d'une rupture avec le cadre libéral capital, et non d'un aménagement de celui-ci. Ce

choix, qui doit être traduit en propositions précises, correspond à l'attente de millions de femmes et d'hommes de notre pays. Il a vocation à être majoritaire. au sein de la gauche, à y battre les politiques d'adaptation et de renoncement, ouvrant ainsi la voie à un changement politique et social profond.

Le discours dominant ne prétend pas seulement nous enfermer dans fixer le cadre des prochaines échéances électorales. Il en les réduisant à la rivalité des deux partis institutionnellement dominants. Tout juste s'inquiète-t-on de la capacité de l'extrême droite à troubler le jeu et s'interroge-t-on, en marge, sur qui décrochera le prix du meilleur second rôle à gauche du PS au terme d'une dérisoire compétition dans la dispersion. *Compétition dérisoire que certains, qui se disent à gauche de la gauche, prétendent dénoncer... en s'y préparant activement !*

Mais l'Histoire n'est pas écrite est à écrire.

Nous étions ensemble contre les offensives de la droite et du patronat, refusant de nous incliner devant l'inévitabilité du modèle libéral de la loi du capital que l'on cherche à imposer à tous les pays d'Europe toute la planète. Dans nos partis, syndicats, associations, dans le cadre des collectifs unitaires du 29 mai ou d'autres initiatives visant à l'unité, nous avons poursuivi notre démarche. Nous affirmons que seule une union de toutes les énergies anti-libérales autour d'un projet commun, seules des candidatures communes antilibérales de gauche aux élections présidentielle et législatives peuvent ouvrir la voie à une authentique alternative : sociale, écologique, anti-discriminations, démocratique. Faute de quoi de nouvelles régressions sociales nous

seront imposées, et l'exaspération et la détresse populaires risquent alors de se traduire en abstention et de profiter à la droite extrême ou à l'extrême droite.

Comme on a pu l'observer durant les fortes mobilisations anti-CPE, les obstacles à l'unité peuvent être levés si la volonté politique prévaut quand la pression de ceux d'en bas est suffisante.

Nous nous battons pour gagner. Nous voulons en finir avec le pouvoir de la droite bourgeoisie et de ses représentants de gauche comme de droite, en finir durablement avec une politique dont le pays fait les frais depuis trop longtemps. C'est pourquoi nous avons l'ambition de changer en profondeur la donne politique, de bouleverser le rapport de forces à gauche. **Nous voulons construire une forte dynamique populaire et citoyenne subversive, œuvrer ainsi à l'essor des mobilisations sociales, avec l'objectif d'une majorité et d'un gouvernement de renverser l'ordre établi pour qui appliquent une politique au service du peuple.** Une politique en rupture avec le libéralisme capitaliste, opérant des choix respectueux du futur de la planète et des humains qui y vivent. Nous le croyons possible. **Si nous n'accédons pas au second tour de la présidentielle, nous nous mobiliserons pour battre la droite et l'extrême droite.** Mais nous ne participerons pas à un gouvernement qui serait dominé par le social-libéralisme. *Pour aller vers cette société différente, il faudra éviter les détours institutionnels en général et électoraux en particulier, qui, dans le passé, ont systématiquement conduit le prolétariat dans les impasses libérales. Au printemps dernier, la coordination étudiante et lycéenne a montré la voie en soulignant avoir pris conscience que: "notre force est dans la rue, que seule la lutte organisée démocratiquement paie, que nous n'avons rien à attendre des institutions."*

Des propositions convergentes existent sur nombre de questions essentielles

les. Elles fournissent déjà un fondement solide à notre rassemblement, mobilisations.

Une dynamique unitaire s'était déjà enclenchée Notre campagne commune aux élections présidentielle et législative devra s'inspirer de celle menée pour le rejet du traité constitutionnel européen. C'est la même dynamique unitaire, *mais plus forte encore qu'il faudrait réussir à impulser et coordonner* que nous devons donner à voir dans les entreprises, les quartiers, les meetings, les médias, *pour que partout, tous ceux qui y ont intérêt puissent* Cette campagne devra être portée par les différentes sensibilités engagées dans le processus et ensemble, partout, par les milliers de citoyens qui s'y retrouveront. **Une telle dynamique cadre collectif permettrait plus facilement d'échapper aux dérives présidentielles encouragées par les qu'entraîne inévitablement le cadre institutionnel et de désigner celle ou celui qui symbolisera le mieux notre unité à l'élection présidentielle.** Lequel pourrait même, paradoxalement et momentanément, favoriser un mouvement subversif dans la mesure où une période préélectorale affaiblit les prétendants à la bonne gestion du capital en quête d'un nouveau mandat. Et même si ce n'est évidemment pas son objectif prioritaire, une telle dynamique créerait aussi une situation nouvelle pour ceux qui sont à la recherche de ce pouvoir qui semble tant les fasciner !

Le temps est venu de concrétiser. Nous proposons la création d'un collectif national d'initiative permettant de discuter de coordonner toutes les mobilisations. questions auxquelles ce rassemblement devra répondre, de lever les derniers obstacles et de concrétiser cette campagne. Nous convions toutes les forces, courants, sensibilités de la gauche anti-libérale, féministe, écologiste, citoyenne à être partie prenante de ce collectif qui ne sera pas un cartel figé et restera ouvert. Nous invitons toutes celles et ceux qui partagent notre objectif à créer partout de tels collectifs d'initiative, unitaires et populaires *savamment pertinents qu'on ne pourra pas faire l'économie d'un affrontement majeur avec la bourgeoisie de s'associer à notre démarche.*

Il nous appartient de délivrer en

semble un message d'espoir en remplaçant les luttes au cœur du changement politique. Le temps presse. Le défi doit être relevé.

Plusieurs camarades du Haut-Rhin ont décidé de reprendre dans notre département cet appel anti libéral subversif, afin de créer une dynamique unitaire. en vu des élections de 2007. Il s'agit de donner la possibilité aux gens de faire aboutir un projet commun permettant

une véritable rupture avec la loi d'airain du capital politique libérale actuelle pour construire une société où chacun pourrait mieux vivre.

Premiers signataires (du texte initial, bien sûr): Comme ils ont été sauvagement barrés (eux aussi !) on les a enlevés. Ne serait-ce que par mansuétude pour le(s) camarade(s) d'ACC signataire(s), ou pour ceux qui pourraient le devenir !

C'est pourri, mais faudra voter pour ça !

Gérard Filoche, membre du PS, critique le projet de son parti beaucoup mieux et avec plus de crédibilité que nous ne saurions le faire. Voilà ce qu'il en a dit dans l'Huma-Dimanche du 1^{er} juillet :



(...) Ce « projet » en l'état est un des plus mauvais, des moins avancés qui ait été élaboré et présenté par une direction socialiste depuis au moins dix ans... Il est même en retrait par rapport au « projet » - perdant - de Lionel Jospin en mars 2002. Il ne reprend même pas les mesures que le Parti socialiste avait adoptées dans ses grandes conventions de 1996, ne tire ni les leçons du 21 avril 2002, ni celles du 29 mai 2005, il ne tire pas les enseignements des grands mouvements sociaux de 2003 à 2006, il est même en retrait de la « synthèse » faite au congrès du Mans (nov.2005) dans des conditions déjà très discutables... On a l'impression que la direction actuelle de mon parti ne perçoit pas les grandes exigences sociales qui existent majoritairement dans notre peuple, parmi les salariés. Elle met le pied sur le frein : « on ne pourra pas tout faire, on n'aura pas le financement, il ne faut pas promettre plus qu'on pourra tenir... », tel est le leitmotiv le plus fréquent de François Hollande et le cœur de la divergence que mes amis et moi avons avec lui. Car la France n'a jamais été aussi riche, la « cagnotte privée » n'a jamais été aussi grande, les milliards d'euro de bénéfices brûlés en dividendes, stocks-options, rachats d'actions, pourraient être récupérés par l'impôt et les cotisations sociales patronales, il y a 10 % de la valeur ajoutée qui, depuis 20 ans, a été indûment transférée des salaires aux profits, on pourrait et on devrait reprendre ces 10 points... cela représente 160 milliards d'euro par an, il y a de quoi financer le retour à une vraie retraite à 60 ans, de vraies 35h, de fortes hausses de salaires, un santé remboursée à 100 %, une meilleure école, des logements sociaux, en un mot effectuer une vraie redistribution des richesses. Ce n'est pas un Smic à 1500 brut en 2012 (soit une augmentation totale de 21 euro en 5 ans, et de 3,5 € par an du Smic mensuel brut et de 2,75 € du Smic mensuel net...) qui y suffira... Nos entreprises peuvent rester tout aussi compétitives si on hausse les salaires et si on baisse les profits ! Il faut reprendre au capital ce qu'il a pris au travail : tel est la clef d'une alternative ! Cette audace-là, manque totalement dans l'actuel « projet » socialiste, c'est pourquoi, le 22 juin, nous avons été près de 10% des militants à voter « contre », en interne, et 15% à nous abstenir, c'est aussi pourquoi il n'y a eu que 40% de votants sur 205 000 adhérents ! Le débat interne n'a même pas eu lieu: il a été interdit de défendre un « projet » alternatif, pas même des amendements nationaux. (...)

Mais quelle conclusion en tire Gérard Filoche ? On le cite :

« Si on ne peut pas avoir mieux que ce « projet », il s'imposera de voter pour lui - ne serait-ce qu'au second tour ».

Bref, c'est pourri mais faudra quand même voter pour ça ! On ne peut pas mieux illustrer les contradictions auxquelles peut conduire une logique de parti, elle-même sous-tendue par la fascination du pouvoir qui fait oublier qu'une mise en mouvement du peuple changerait la donne et les règles.

Allons, soyons honnêtes : Filoche, ancien trotskiste, évoque quand même cette intervention possible des masses quand il dit : « parions qu'il y aura des « chocs » d'idées et que ça bougera » Mais on sent qu'il cède plus à un automatisme de pensée qu'à une réelle conviction. C'est un « pari » qu'il fait, ce n'est pas une action qu'il engage...

Conscience et lutte de classe

L'ouvrage dont il est ici question "*Conscience et lutte de classe*" est paru aux Editions "*Contradictions*" (Bruxelles) On peut le commander directement à l'auteur : Tom THOMAS, 2 rue Ponscarne, 75013 PARIS. Prix: 10 euros.

La thèse qui constitue le corps du livre est, si l'on résume vite, celle-ci: le prolétariat ne se libérera des chaînes du capital que par lui-même. Oui, mais comment ? Et c'est dans ce comment que réside l'argumentation de l'auteur.

Les nombreuses tentatives de libération qui parsèment l'histoire du mouvement ouvrier se sont jusqu'alors révélées infructueuses, non seulement du fait du poids de la classe bourgeoise dominante détenant tous les pouvoirs qui autorisent et garantissent son exploitation des forces productives aliénées, mais aussi du fait de l'absence d'unité de ces mêmes forces, c'est-à-dire du prolétariat, lui interdisant ainsi de se concevoir comme classe antagonique à la bourgeoisie.

La crise du capitalisme, qui remonte à une bonne trentaine d'années, avec une modération due à la mondialisation libérale, paraît reprendre de la vigueur (si tant est qu'on puisse se permettre cette formule) avec le début de ce siècle, accentuant l'exploitation: chômage, précarité, compression des salaires, le tout sous l'oeil d'une chiourme de plus en plus agressive et autoritaire. Dans ce contexte le jeu de l'alternance politicienne s'est avéré en fait un véritable suppôt du dogme capitaliste. Aux "*on a tout essayé*" de Mitterrand, "*le capitalisme a gagné*" de Rocard se sont associées incompetence, corruption, rivalités qui ont conduit les élites de la nation à la déconsidération, voire au mépris.

Malheureusement - et c'est là une lapalissade - la situation aujourd'hui n'est en rien révolutionnaire. La raison en est essentiellement la dispersion des prolétaires, leur désorganisation, leur non reconnaissance d'objectifs communs aptes à les unir dans une lutte commune et à leur permettre de se constituer comme sujet agissant collectivement contre la bourgeoisie. Si le prolétariat en est là c'est indubitablement parce que la bourgeoisie qui, elle, existe comme classe à travers son Etat, dispose d'énormes moyens pour imposer la domination de son idéologie. Mais pas seulement. L'explication tient aussi, selon l'auteur, au fait que l'idéologie bourgeoise tire sa force dans les rapports d'appropriation capitalistes tels qu'ils se montrent apparents dans la vie quotidienne. Et ces manifestations - que Marx qualifie de "fétichismes" et sur lesquels Tom THOMAS revient dans les deux premiers chapitres - ont beau masquer l'essence de ce qu'elles montrent, elles n'en sont pas moins réelles et vécues comme la réalité.

L'idéologie dominante ayant une base "matérielle", elle ne pourra être vaincue que dans le même mouvement qui abolira cette base qui la produit. Donc par une révolution sociale qui, loin d'être l'avènement du "grand soir", est tout un procès historique passant nécessairement par le renversement de l'Etat bourgeois, c'est-à-dire par une révolution politique qui ne constitue qu'un moment du procès. C'est dans le cadre d'une lutte frontale avec la bourgeoisie que le prolétariat forge sa conscience indépendante, volontaire, s'affirmant d'abord comme classe pour pouvoir s'abolir, abolissant par là-même la bourgeoisie.

Encore faut-il que les conditions de la constitution des prolétaires en classe soient réunies. Aux yeux de l'auteur, l'une d'elle - et pas la moindre - réside dans la création d'une organisation: un parti, formalisant et représentant les intérêts généraux du prolétariat, "cerveau collectif" en même temps qu'Etat-Major de combat, où "*centralisme et basisme doivent se nourrir mutuellement, dialectiquement, et non s'opposer comme des principes antagoniques*" (p.116). Ce parti communiste est, par essence, contradictoire: outil nécessaire et indispensables aux prolétaires, il peut aussi se retourner contre eux, comme l'histoire l'a montré à plusieurs reprises. Ce qui n'est pas une raison suffisante pour en faire l'impasse.

De la concurrence

(Extrait du chapitre 1 «Les fétichismes ou le pouvoir attribué aux choses»)

(...) La concurrence entre les travailleurs n'est qu'une forme de la concurrence entre les capitaux pour accaparer le maximum de plus-value. Et en jouant le jeu du soutien à «leur» capital ils contribuent en réalité à une aggravation de leur exploitation. En effet le capital le plus prospère, celui qui survit dans la crise, est celui qui fait le plus de profit, qui exploite le «mieux» les ouvriers qu'il emploie. Aujourd'hui encore, comme hier, on voit que c'est cette concurrence entre capitaux qui amène des travailleurs à accepter des baisses de salaire et des aggravations des conditions de travail pour «sauver l'entreprise» et leurs emplois (voire, pire, à se dresser contre les prolétaires étrangers). S'il parvient à ce que ce soient d'autres que lui qui soient mis au chômage, le prolétaire n'empêchera pas que ceux-là, plus morts-de-faim que lui, pourront alors accepter des salaires encore plus bas pour sauver leur peau, et remplacer à leur tour celui qui avait cru sauver la sienne en soutenant «son» capital. La concurrence ne fait toujours qu'exécuter les lois de la valorisation du capital, jamais elle n'exécute l'intérêt du travailleur, qui sera toujours châtié d'appuyer «son» capital contre un autre, «sa» nation contre une autre, car non seulement ce faisant il ne sert que ses Maîtres, mais cela le mènera jusqu'à leur servir de chair à canon comme tant de guerres l'ont déjà montré.

Si, dans la concurrence, il n'y a aucune autre liberté pour le prolétaire que de se soumettre à un capital pour espérer en recevoir des miettes, il n'y en a pas non plus pour le capitaliste lui-même. Car il ne peut l'être qu'en étant le meilleur exploiteur du travail d'autrui, le meilleur filou, le plus cynique «gagneur», quel qu'en soit le prix en matière de dégâts humains, de gaspillages, de pollutions, etc (...)

Vue comme manifestation de la liberté créatrice de chacun, [la concurrence] est exactement l'inverse: la totale sujétion de l'individualité aux choses (argent, prix, salaires, profit, etc.) qui, bien que représentant le travail social, s'en sont autonomisées, détachées, au point que leurs rapports, leurs mouvements, déterminent les comportements individuels et les personnalités de chacun. La puissance sociale que les individus ont perdu dans les séparations de la propriété privée (des individus privés) se retrouve face à eux comme puissance des choses sur eux. (..)

La préhistoire du capital

Non, la "mondialisation" ne date pas d'aujourd'hui ni même d'hier : elle est vieille d'au moins cinq bon siècles ! Non, elle n'est pas seulement la phase finale du capitalisme, elle en est aussi la phase initiale : elle n'est pas seulement le résultat du développement historique du capitalisme, mais encore son point de départ ! Non, elle ne concerne pas seulement l'économique: elle est et a toujours été aussi sociale, politique, culturelle et même aujourd'hui plus que jamais écologique.

Ces quelques idées, simples mais fortes, constituent les lignes directrices de la relecture que j'ai entamée du devenir-monde du capitalisme : du processus historique par lequel le capitalisme s'est développé, en s'élargissant au monde entier, tout en le transformant sans cesse selon ses exigences, à la fois permanentes et constamment renouvelées. Etant donné l'ampleur de la réalité historique-mondiale que je me propose de parcourir, cette relecture est destinée à se déployer sur quatre ouvrages. Chacun de ces ouvrages est cependant pourvu d'une forte autonomie, en traitant d'une période et d'une problématique à chaque fois spécifiques. Il pourra donc être lu indépendamment des autres ouvrages de la série.

Le premier de ces ouvrages, intitulé *La préhistoire du capital*, revient sur la question des origines du capitalisme. En prenant appui sur l'esquisse par Marx d'une triple lignée historique, distinguant les sociétés 'asiatiques', les sociétés antiques méditerranéennes et les sociétés européennes médiévales, j'ai cherché à comprendre pourquoi ce n'est qu'au sein du féodalisme, européen mais aussi japonais, que ce rapport de production si singulier qu'est le capital a pu voir le jour et entamer son développement, jusqu'à se mettre en état de partir à la conquête du restant du monde. Cela m'a conduit notamment à mettre à bas toute la légende bourgeoise, mise en forme par le libéralisme dès le XVIIIe siècle, et depuis lors reprise par la plupart des historiens, économistes et sociologues, d'un capitalisme qui serait né sous le seul effet de l'extension de la sphère des rapports marchands, en montrant la part décisive qu'y ont pris les processus politiques, au premier rang desquels figurent évidemment les luttes de classes mais aussi l'édification des embryons d'Etats modernes.

A l'heure où le capitalisme semble triompher mondialement, où il a en tout cas achevé sa course historique en s'emparant de la planète entière, ressaisir l'ensemble de sa trajectoire, ses grandes étapes et ses grandes pulsations, réévaluer de quel prix aussi elle s'est payée pour l'ensemble des sociétés humaines, n'est pas un luxe inutile. C'est un détour nécessaire pour qui veut comprendre le monde capitaliste actuel, ses fractures et ses contradictions, les menaces mais aussi les possibilités qu'il recèle, dans le but de le transformer dans le sens de l'émancipation de l'humanité actuelle des fers capitalistes qui l'asservissent et l'avilissent.

Alain Bihr

Comme nous l'avions déjà signalé dans le n° 174 d'ACC, l'ouvrage "*La préhistoire du capital*" paraîtra aux *Editions Pages deux* cet automne. Au format de 24 cm sur 15 cm, il avoisinera les cinq cents pages. Il sera mis en vente en librairie début novembre au prix de 40 €. D'ici au 15 octobre cependant, les *Editions Page deux* lancent une souscription qui permet d'acquérir l'ouvrage au prix réduit de 29 € seulement, port inclus. Pour bénéficier de cette souscription, il suffit d'envoyer :

- le coupon réponse ci-dessous aux *Editions Page deux* par voie électronique à page2@fastnet.ch, ou par voie postale à :
Editions Page deux Sévelin 28 Case Postale 34 CH - 1000 Lausanne 20

- un chèque de 29 € (multiplié par le nombre d'exemplaires) libellé à l'ordre de : "*A Contre-Courant*", en mentionnant : "*Souscription Alain Bihr*", et adressé à : **A Contre-Courant** BP 2123 68060 MULHOUSE Cedex

ATTENTION ! Ne confondez pas les deux adresses postales, celle à laquelle il vous faut envoyer éventuellement le coupon réponse et celle à laquelle il vous faut envoyer le chèque.

L'assurance est donnée au souscripteur que son chèque ne sera débité qu'à l'envoi de l'ouvrage.

----- COUPON REponse (à adresser aux *Editions Page deux* à Lausanne) -----

Je soussigné : _____ domicilié à : _____

déclare souscrire exemplaire(s) de l'ouvrage d'Alain Bihr, "*La préhistoire du capital*", à paraître à l'automne 2006 aux *Editions Page deux*.

J'adresse par ailleurs un chèque d'un montant de ... € en règlement de cette souscription à : A Contre-Courant
BP 2123 68060 MULHOUSE Cedex (chèque à l'ordre de "*A Contre Courant, souscription Alain BIHR*")

L'information faite autour de la parution d'un tel ouvrage - et de l'existence d'une souscription - va dépendre en partie des bonnes volontés militantes.

Donc, si vous le pouvez, merci de signaler aux *Editions Page deux* les NOM, Prénom, Adresse postale (et éventuellement Adresse électronique) de personnes qui pourraient être intéressé(e)s par cet ouvrage et cette souscription.

Si possible, merci aussi de photocopier cette page et de la diffuser autour de vous.

En adressant un courriel à : courrier@acontrecourant.org vous pourrez obtenir une version électronique de cette page pour l'envoyer à d'autres personnes.

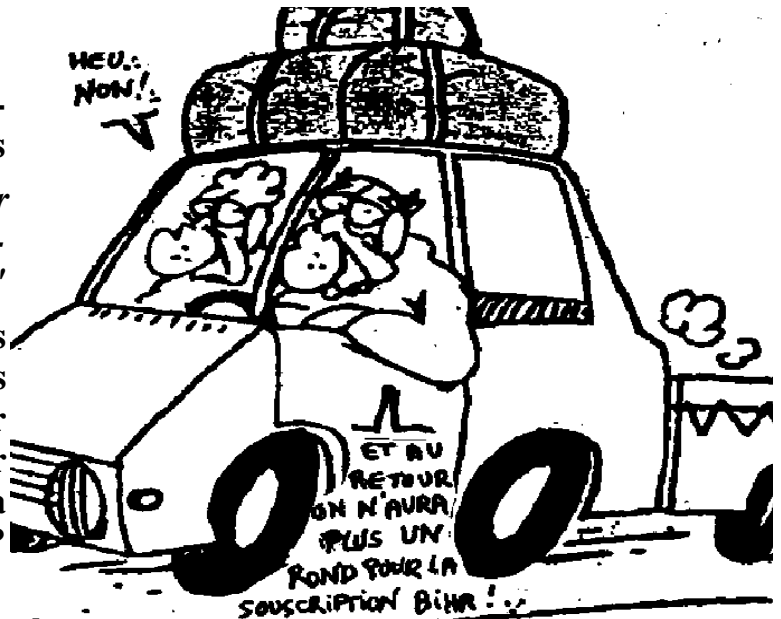
Signature

Rencontres et lectures à contre courant

Penser le communisme

Un gewurtz de trop ou les effluves enivrantes des thèses d'un texte exaltant ?... Qu'est-ce qui a bien pu tourner la tête de notre camarade pour qu'il imprime tête-bêche la plupart des pages numérotées 7 et 8 du texte "Penser le communisme" paru dans le dernier numéro d'ACC ?... Nous garderons le secret, d'autant que personne ne nous a rien demandé ! En tout cas, c'est dans cette version originale que nous enverrons gratuitement ce n° 175 d'ACC - dont neuf pages sont consacrées à ce texte essentiel et grisant - aux nouvelles et nouveaux abonné-e-s qui en feront la demande. Une irréprochable version électronique peut également vous être fournie si vous vous adressez à : courrier@accontrecourant.org

Avez-vous mis
"Penser le communisme"
dans vos bagages
pour l'étudier sur la plage ?



Lutte anti-CPE et période du Front populaire

70 ans après, que reste-t-il du Front populaire, mises à part quelques images fortes fixées dans la mémoire collective et qui ressurgissent dans certaines circonstances politiques : en 56, en 68, 81, en 95, voire en 2005 après la victoire du « non » au TCE ? Et n'y avait-il pas dans les puissantes mobilisations pour l'abrogation du CPE quelque chose de l'esprit de 36 ?

* Eclats du Front populaire

Eclats du Front populaire, paru aux Editions Syllepse, mène l'étude de ces événements par deux approches. Par l'examen des luttes sociales dans plusieurs villes de la banlieue de Paris et de Marseille d'une part, et par l'évocation de thèmes transversaux d'autre part : la place des femmes, le jazz, l'antifascisme, le colonialisme, l'immigration, l'analyse économique.

Coordinateurs: Grason Daniel, Mouriaux René, Pochet Patrick 230 pages , ISBN : 2-84950-096-8, 18 euros, disponible en librairie ou sur www.syllepse.net Pour accéder à l'ouvrage sur le site, cliquer sur son titre : **Eclats du Front populaire**.

* Le CRI des travailleurs

Dans le n° 22 de son journal intitulé « **Le CRI des travailleurs** » (essentiellement diffusé par internet : <http://groupecri.free.fr> ; groupecri@free.fr , mais qu'on peut aussi obtenir sur support papier pour 1,5 €. Tél. : 06 64 91 49 63) le groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste) consacre plusieurs dizaines de pages à une analyse extrêmement détaillée des luttes anti-CPE en n'épargnant aucune des organisations - syndicats et partis, petits et grands - qui y ont joué un rôle. On trouvera dans le même numéro, une analyse de quelques pages sur la période du Front populaire qui, commente le CRI, a donné lieu à « *l'une des plus belles luttes de classe jamais menées par les travailleurs* » mais précise : « *le Front populaire est avant tout une trahison ; c'est avant tout une alliance entre partis bourgeois et ouvriers pour le maintien du système capitaliste.* » Le même système qui a trouvé les mêmes défenseurs durant les luttes de ce printemps...

Un trotskiste dans l'enfer nazi

Un trotskiste dans l'enfer nazi (Mauthausen-Auschwitz-Buchenwald 1943-1945) de Jean-René Chauvin. 246 pages, ISBN : 2-84950-093-3, 20 euros.

Arrêté le 15 février 1943, aux abords de la Gare du nord à Paris par la police française lors d'un banal contrôle, Jean-René Chauvin, membre du Parti ouvrier internationaliste, principale organisation trotskiste pendant la guerre, va connaître une plongée dans un enfer qui ne s'achèvera que le 8 mai 1945, quand il est libéré par les soviétiques. Dans cette chronique de l'enfer, il s'attache à nous dresser les portraits de ceux et celles qu'il a rencontrés, notamment des commissaires politiques russes. Ajoutons que, militant trotskiste, il a échappé dans les camps à une tentative d'assassinat organisé par les dirigeants stalinien de la résistance clandestine, et ne doit son salut qu'à l'aide de déportés communistes avec lesquels il entretenait des liens étroits. Tout au long de ces années, et jusqu'à aujourd'hui, Jean-René Chauvin a défendu, envers et contre tout, ses idéaux révolutionnaires de fraternité et de justice. La barbarie n'a pas eu raison de lui. Pour accéder à l'ouvrage sur le site www.syllepse.net cliquer sur son titre. En vente en librairie ou sur le site.

Nous, femmes sans frontières

Dans le contexte actuel de phobie sarkosyenne anti-immigrés, on ne peut que louer la sortie de cet ouvrage de Thierry Maricourt, dont nombre de nos lecteurs connaissent déjà le parcours littéraire. En permettant à ces femmes venant d'autres frontières, habitant le plateau de Creil, de prendre la parole, il fait oeuvre salutaire de tolérance, mais aussi d'exigence: celle de la reconnaissance du droit à une existence digne sur le lieu où l'on vit.

Prêtant sa plume à ces femmes regroupées au sein de l'association "Femmes sans frontière", il leur permet d'exprimer leur sentiment de non-reconnaissance dans l'image qui leur est renvoyée de leur quartier par des gens qui n'y habitent pas, image fort peu flatteuse, voire désespérante. Elles lui confient leurs regards, leurs histoires, leurs craintes, mais aussi leurs espoirs. Plus qu'une simple relation unidirectionnelle, c'est un véritable dialogue qui s'instaure entre ces femmes et l'auteur. Ce qui donne un livre particulièrement vivant.

Editions "Licorne", 35 rue Alphonse Paillat 80000 AMIENS. Diffusion "L'Harmattan", 5-7 rue de l'Écivole Polytechnique 75005 PARIS. Prix : 17 euros.

Solde négatif

Arracher un cheveu à un européen fait beaucoup plus mal / qu'amputer, à froid, une jambe à un africain. / Un français a plus faim avec trois repas par jour / qu'un soudanais avec un rat par semaine. / Un allemand grippé est beaucoup plus malade / qu'un indien lépreux. / Une américaine avec des pellicules dans ses cheveux souffre beaucoup plus / qu'une iraquienne sans lait pour ses enfants. / Il est plus immoral de supprimer la carte de crédit à un belge / que voler le pain de la bouche d'un thaïlandais. / Il est bien plus grave de jeter un papier par terre en Suisse / que de brûler toute une forêt au Brésil. / Il est beaucoup plus intolérable une musulmane en tchador / que le drame de milliers de chômeurs en Espagne. / Il est plus obscène le

manque de papier hygiénique dans un maison suédoise / que le manque d'eau potable dans dix villages du Soudan. / Il est plus inconcevable la pénurie d'essence en Hollande / que la pénurie d'insuline au Honduras. / Il est plus révoltant un portugais sans portable / qu'un mozambicain sans livre pour étudier. / Il est plus triste un oranger sec dans une colonie juive / que la démolition d'une maison en Palestine. / Il est plus traumatisant pour une fillette anglaise de ne pas avoir une Barbie / que pour un enfant ougandais l'assassinat de ses parents, sous ses yeux / et ce ne sont pas des vers; c'est le débit d'un compte sans provision de l'occident.

Poème de **Fernando Correia Pina**, in *Política Operaria*, n° 102 Lisbonne, décembre 2005. Transmis par la revue "**ALBATROZ**" BP 404 75969 PARIS cedex

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J. FORTCHANTRE
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP | Dispensé de timbrage Mulhouse-CTC
n° 0208 G 87630

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 2123
68060 MULHOUSE cedex



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 25/07/2006

Sommaire

- Page 1 Edito
- Page 2 à 4 La novlangue du néo libéralisme (7)
- Page 5 Edito AL
- Page 5 Sécu : Appel à constat
- Page 6 et 7 Solidarité avec tous les immigrés
- Page 8 et 9 Théorie d'une pratique : l'auto-activité
- Page 9 et 10 Pratique d'une théorie : l'auto-activité
- Page 11 et 12 Auto-activité et élection présidentielle (?)
- Page 12 C'est pourri, mais faut voter pour ça !
- Page 13 Conscience et lutte de classe
- Page 14 La Préhistoire du capitalisme
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Solde négatif

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE